VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

LA BRETAGNE, 9 avril.
*LA LORRAINE, 16 avril.
LA CHAMPAGNE, 23 avril.
LA GASCOGNE, 30 avril.
*LA SAVOIE, 7 mai
LA BRETAGNE, 14 mai
*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York
FRANK J. ORFILA No 213 rue Carondelet
N. O., Lne. Agent général du Sud.
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commune.
1er fév—1 an

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères 5$1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District.

The Southwestern Alcatras Asphalt and Construction Company vs Kelley Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 69,389— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le côté inférieur de la rue Séguin, décrits comme lots 18 et 19 dans l'ilet No 92, bornés par les rues Séguin, Eliza, Evelina et Verret et mesurant soixante quatre et sept centièmes (64.07) pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
John J. Finney & E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante.
14 mars—14 16 20 27—av 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande, belle et substantielle propriété de valeur du Premier District.

Portant le numéro municipal 706 avenue Howard, entre la rue Carondelet et Lee Circle.

Léon Joubert vs David G. Wire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 69,955 En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Howard, les rues Carondelet et Calliope, l'avenue St Charles et Lee Circle; un désigné par la lettre A, mesurant quinze pieds de face à l'avenue Howard, quatre vingt seize pieds huit pouces et une ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Carondelet, et quatre vingt deux pieds deux pouces et six lignes sur le côté le plus près de Lee Circle, et dix huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du fond, d'après le plan de L. H. Pilié, daté le 2 décembre 1878, annexé à un acte pardevant A. Hero, Jr. notaire, daté et passé le 6 mars 1878; l'autre lot est désigné par la lettre B, sur un plan de L. Surgi, du 25 juillet 1889, étant le plan No 6, en l'étude de T. J. Beck notaire, lequel lot mesure vingt deux pieds trois pouces de face à l'avenue Howard, sur quatre vingt deux pieds deux pouces et deux lignes sur le côté de la rue Carondelet, soixante quatre pieds sur le côté de Lee Circle, et vingt huit pieds un pouce sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.
14 mars—14 20 27—avril 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District,

James Demornelle and Sons vs Jules Langaroux et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,347—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 95 [maintenant 1208] bornés par les rues Français, Verte, Union et Force, désignés sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 16 février 1831, et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, désignés par les lots numéros 3, 4, 5 et 6 dudit ilet, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Français sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John Watt, avocat pour les plaignants.
20 mars—20 27—av 3 10 17 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary B. Douglass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70,157—Division C—Attendu que George Douglass a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary B. Douglass décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas I. Denechaud avocat.
26mars—26 30 - avril 4

Succession de Henri Laudun.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,087—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Alcide Willos, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. V. Soniat, avocat. 3 avril—3 7 12

Succession de Francis T. Kirst Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 65 966 —Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Francis T. Kirst Jr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. B. Rostar Jr, avocat.
2 avril—2 6 11

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE Des plus Beaux 1311 ST-CLAUDE,

A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur piliers en briques d'environ huit pieds, récemment construit et ayant tous les agréments modernes, les lignes de ceinture Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre, écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,

Entre les rues Bourgogne et Remparts; écoles, marchés, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.

Entre les rues Claiborne et Derbigny, joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.

No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 802 rue Perdido — MERCREDI, le 8 avril 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 RUE PERDIDO, ENTRE LES RUE CARONDELET ET BARONNE—En vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 27 février 1903, jugement signé en pleine cour le 5 mars 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. George H Théard, juge de la Division E, et ainsi en vertu d'un ordre daté le 28 février 1903 homologuant les délibérations d'une assemblée de famille, tenue le 21 février 1903, pour le compte des mineurs Albert et Sidney Trisconi, les propriétés ci après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, auquels par le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme actuelle, de Nicholas Grissaffi et d'Antonina Clesi, par acte passé le 23 janvier 1897, pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts, livre 165, folio 294.

Les améliorations comprenant un joli cottage désigné par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule, cottage élevé dans le fond ayant quatre chambres, deux citernes, hangar, latrine, couvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (autrefois Historie), St Anteine, Remparts (autrefois Amour) et Bourgogne (autrefois Craps), lequel lot mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme le même est désigné sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur, ancien notaire en cette ville, acquis du shérif de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'usage de Gautier vs E. L. Drouet, No 7,100, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.

Les améliorations comprenant un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond, bâtisse dans le fond ayant deux petites chambres, le tout couvert en ardoises, latrines, citernes, etc. Le cottage est retiré de la rue, jolie barrière en fer sur le devant, pavé avec des pierres plates, hydrant, etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Quartier et Liberté (autrefois Trémé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant, en mesure française, 50 pieds de face à la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et d'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1899, signé par Edgar Pilié, député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de là, 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 3 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co. par le défunt pendant ladite communauté, par acte passé le 10 août 1883, pardevant M. T. Duerse, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 118, folio 248. Les améliorations comprenant un superbe cottage élevé sur piliers en briques 8 pieds de haut, retiré de la banquette, joli grille en fer, et le devant de la propriété pavée en schilinger, grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon à arche, grande salle à manger contigue séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie tapisserie, galerie dans le fond, cui ine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a un grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs subdivisés en montant convenable, représentant les intérêts desdits co-ayant-droit, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0/0 de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité. Les acquéreurs en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante, 1903. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. J. Meral, avocat
8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Frank Vatter vs M. et Mme Fred S. York.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,749—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Phil. J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 7me jour d'avril 1903, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et épicerie consistant en comptoirs, étagères, miroirs, National Cash Register, glacière, épiceries, vins et liqueurs, etc. dans les lieux ci-dessus décrits, à savoir: Comptant. CHAS. X. KENNEDY, Constable.—Victor Leavy, avocat.
29mars—22—avril 5 7

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Deuxième District.

Le Joli Cottage Simple,

No 1223 rue des Ursulines,

Entre les rues St-Claude et Trémé.

Succession de Jules C. Vernay.

No 70,103—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 5 mai 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1903, pour le compte de la succession de Jules C. Vernay, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Trémé, dans l'ilet borné par la rues Ursulines, Chemin du Bayou, les rues St Claude et Trémé, désigné comme lot A, sur un devis par Geo. DeArmas voyer, et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes à la rue Ursulines sur 138 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, et est la portion la plus près de la rue Trémé du lot désigné par le No 23. Les améliorations comprennent un joli cottage simple, portant le numéro municipal 1223 rue des Ursulines, et loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, à $20 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année courante. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.
4 avril—4 5 12 19 26—mai 5

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 5 MAI 1903.

Une Résidence Simple en Bois. No 2418 rue Bourgogne.

Mesurant 30x127, 10", 5"' dans le district favori comme placement de votre argent et la propriété augmente toujours en valeur.

Succession de Paul Luscy.

No 69,910—Cour Civile de District — Division C.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune — MARDI, le 5 mai 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 1er avril 1903, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre A sur un plan fait par L. N. Fouché, le 18 mars 1856 et déposé en l'étude de A. Abat, notaire, ledit lot de terre est borné par les rues Espagne, Dauphine, Mandeville et Bourgogne et mesurant en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acquis le 14 mars 1883 par acte pardevant Jno R. Legier, notaire.

Conditions—Comptant L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes pour l'année courante devant être assumées par l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
No 846 rue Commune.
N. B. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.
3 av—3 5 12 19 26—mai 3 4 5

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Jeudi, le 16 avril 1903, à midi.

Cottage simple No 421 rue N. Miro entre les rues Conti et St Louis.

Ma le Louise Hogh (Veuve du défunt G. Jacobi) et ainsi Henry Hogh, et als.

No 69,264—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 16 avril 1903, à midi à la la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 6 février 1903, lu et signé le 12 février 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire ci dessus intitulée, le procédera à vendre à l'enchère publique, la propriété ci après décrite à savoir.

Un certain lot de terre avec une portion d'un autre lot contigu avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti désigné par le No 8 et No 24 sur un devis lithographié annexé à un acte d'achat par Joseph Hogh, d'Hippolite Greffon, et George Crenan par acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier ancien notaire en cette ville, de la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregistré dans le livre du bureau des transferts 82, folio 401, livre du bureau des transferts 29, folio 488, ledit lot et la portion de terre mesurant ensemble 28 pieds 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 135 pieds et 5 pouces de profondeur, en ce lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 421 rue N. Miro et comprennent un cottage simple contenant 4 chambres, hangars, citernes, etc.

Termes et conditions—Comptant; acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui également assumera les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et ci-dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
Sidney F. Gautier, avocat.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 15 16

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent, que le 21me jour de décembre 1902, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Interdiction de John B. Mayeur — No 67,826.

JUGEMENT.

Pour les raisons ordinairement assignées par la Cour, la loi et l'évidence étant en faveur de la pétitionnaire lui donnant droit à un décret comme par elle demandé.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en ce ci décrétant d'interdiction John B. Mayeur et d'être incapable de prendre soin de sa personne ou de sa propriété, les frais de cette procédure devant être payés de la propriété et des biens dudit interdit.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 décembre 1902.

Jugement signé en cour ouverte le 12 janvier 1903.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce trentième jour de mars en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent trois.

P. A. DUCOING, Député-Greffier.
J. Zach. Spearing, avocat.
2 avril—2 6 11

Succession de Charles C. Duelfer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70 220— Division C—Attendu que Mme Vve Josephine Scherzinger, veuve de Christian Duelfer en premier mariage, et veuve de Ernest Schafer en second mariage, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles C. Duelfer, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. John Wagner, avocat. 1er avril—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Choix

717 et 719 rue Alix, entre les rues Belleville et Vallette.

Contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, cour pavée et hangar de chaque côté, pavée en asphalte sur le devant.

Succession de Samuel Leathem et femme.

No 62,066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 14 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 3 mars 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Belleville Vallette, et Eliza et désigné comme lot No 26 et mesurant trente six (36') pieds, neuf (9") pouces deux (2") lignes, de face à la rue Alix, par cent vingt six (126') pieds six (6") pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Deux tiers ou plus comptant, la balance en un an, portant 8 0/0 d'intérêt par an, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Hennessey, avocat.
8 mars—8 15 22 29—avril—5 12 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Agnes C. Laimant, femme de Bernard J. Helmke, No 69 465 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 10 mars 1903, et adressé à Joseph L Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 avril, à midi, la propriété foncière ci-après: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits à cela appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou St Jean, les rues Roman, Hôpital et Prieur; ledit lot est désigné par le numéro sept (7) sur un plan fait par Visitore & Frémaux, daté le 3 décembre 1866; ledit lot mesurant 29' 10" 4"' de face à la rue Roman, 117' 7"' de profondeur à la droite sur la ligne la plus rapprochée de la rue Hôpital, et 106' 8" 2"' sur la gauche de la ligne, laquelle sépare le lot "huit", et 31' 1" 7"' de largeur dans le fond; aussi, au même moment et endroit, un lot d'effets mobiliers (incluant un piano), d'après l'inventaire. Conditions—Pour la propriété foncière, comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1903, payant pour l'acte de vente, pardevant Théo. Cotonio, notaire, et faisant un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Conditions—Pour les effets mobiliers comptant sur les lieux. J. L. ONORATO, Encanteur et courtier en propriétés Foncières et Placements, 803 rue Baronne.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 26 28

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages

En briques et bois bien située et bien construite,

1742 rue Clio,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Rose Golden.

No 70,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 28 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et bois, bien située, No 1742 rue Clio, entre les rue Carondelet et Baronne, contenant 8 chambres, vestibule avec escalier, galerie etc., cour pavée, citerne, hangar, etc, et plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio Carondelet, Erato et Baronne, désigné par le No 3 dudit ilet, sur un plan dressé par Hedin & Schlarbaum, voyers, le 24me jour de janvier 1854, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel ilet mesurant 26 pieds de face à la rue Clio, sur 93 pieds, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de 5 pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

La maison est en bon état, à proximité d'écoles, d'églises, marchés et à une courte distance des affaires. Désirable comme résidence ou comme placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1903 et devant payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, coutumières et autres de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mars—28 29—avril 5 12 19 26 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Gentil Cottage Simple dans un joli voisinage.

3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antoine.

Robert H. Harrison et als vs Mme Barthe Botsay, femme de Frank Botsay, et al.

No 69,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903 et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage simple 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antoine, retiré de la banquette et contenant 7 chambres, citerne, hangar, avec chambre de domestique, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antoine, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Une jolie résidence dans un bon voisinage, près de tous les agréments et seulement à une petite distance du famous Dock du I. C. R. R.

Conditions — Comptant; et l'acquéreur assumant au dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. W. Cooper, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 mars—8 15 22 29 — avril 5 9

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

910 rue Gravier

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Caroline Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 919 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry Miller, tuteur naturel administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas. Louque, avocat. 4 avr—4 8 13

Succession de Mme Mary Dwyer, veuve de John W. Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 651—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Alice Maher, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Martin H. Manion, avocat. 4 av—4 8 13

Succession de Walter V. Crouch et Mary B. Haughton sa femme prédécédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,813—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter V. Crouch, exécuteur testamentaire et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. W. J. Holden, avocat. 26 mars—26 30—av 4

Succession de Mme Harriet L. Watt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,058—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Hattie E. Lewis, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—N. R. Roberts, avocat.
3 avril—3 7 12

Succession de Mme Veuve Amélia Lacker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,051, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lizzie Lacker, femme de John L. Kieffer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Ed P Foley, avocat. 3 avril—3 7 12

Succession de Mary Ward, veuve de Jean Cassagne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 70,251—Division C—Attendu que John Cassagne a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Ward, veuve de Jean Cassagne, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guilbault, avocat. 3 avril—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Cinquième District sur l'avenue Pelican.

Pierre Sensc vs Mme Veuve Elisabeth Barton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 70 056—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet connu comme le No 3 sur un plan fait par Gervais Lombard, le 2 mai 1899, une copie duquel est annexé à l'acte d'achat plus loin mentionné et faisant partie de cela, lequel ilet était autrefois désigné par le No 13, et lequel dit ilet est borné par l'avenue Pelican, autrefois la rue Pierce, les rues Bouny, Delaronde, le fleuve Mississippi et la rue Powder, autrefois rue Poudrière. Ladite portion de terre consistant de tout le lot No 15 et une portion des lots, désignés comme les Nos 16 et 17 sur un plan annexé, lesquels dits lots étaient originairement connus comme lots 9, 18 et 14 du dit ilet; et ladite portion de terre mesurant cent vingt six pieds un pouce de face à l'avenue Pelican sur une profondeur sur une ligne de côté perpendiculaire à l'avenue Pélican et bornant ladite portion sur son côté le plus près de la rue Bonny de cent vingt sept pieds dix pouces; elle a une largeur dans le fond de quarante pieds sept pouces et dix lignes et est bornée sur l'autre côté par une ligne diagonale parallèle à la levée, comme il est démontré sur le devis plus haut mentionné, lesdites mesures sont toutes plus ou moins, et Frank Roder de qui le défendant en fit l'acquisition, d'après acte par devant Frank E. Ramold, notaire, le 5 décembre 189- (livre des transferts 182, folio 52) transféra par ledit titre cette portion des lots en ceci auparavant mentionnés desquels seulement il demeure le propriétaire après l'expropriation d'une partie desquels par le Orle